



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Circulaire 8148

du 17/06/2021

Covid-19 - Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire - ESAHR  
- rentrée scolaire 2021-2022

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : n° 8122

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 16/08/2021
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Cette circulaire vise à donner des perspectives en vue de la prochaine rentrée de l'ESAHR par rapport à l'évolution de la situation sanitaire et ses indicateurs. La rentrée pourrait être organisée en code vert, sous réserve d'une réévaluation de la situation sanitaire autour du 20 août 2021
-----------------------	---

Mots-clés	Coronavirus / covid 19 / vie scolaire / ESAHR / rentrée scolaire 2021-2022
-----------	--

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Ens. officiel subventionné	Secondaire artistique à horaire réduit
Ens. libre subventionné Libre non confessionnel	

### Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les Vérificateurs Les organisations syndicales

### Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR
-----------------------------------

### Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Alain DETREZ	Service général de l'Enseignement tout au long de la vie, Direction de l'ESAHR	02/690 87 04 alain.detrez@cfwb.be
Personnels de l'enseignement subventionné	DGPE	0800/20 000 (n° vert) Secretariat.ces@cfwb.be

Madame,  
Monsieur,

Après deux années scolaires fortement bouleversées par une crise sanitaire sans précédent, plusieurs paramètres nous permettent de nous projeter vers une rentrée 2021 s'inscrivant dans un retour à la normalité.

A cet égard, la vaccination constitue évidemment un facteur central, parce qu'elle offre une protection élevée aux personnes qui en font le choix mais aussi parce que, selon de nombreuses études, elle joue un rôle dans la diminution de la transmission du virus et dans le développement des formes graves de COVID.

Or, en septembre prochain, la quasi-totalité des membres des personnels et une partie des élèves (la vaccination étant désormais ouverte à partir de 16 ans) devraient avoir eu la possibilité de recevoir deux doses du vaccin. Les risques de contamination au sein des académies s'en trouveront donc réduits.

Plus globalement, à l'échelle de la société, le taux de vaccination dans les catégories de la population les plus à risque est déjà très élevé et augmente encore. Cela limite chaque jour un peu plus le danger de voir émerger une nouvelle vague épidémique susceptible de saturer notre système de soins de santé et de générer une hausse de la mortalité.

Ce sont principalement ces données qui permettent d'envisager un déconfinement complet ou quasi complet à l'horizon de la fin de l'été dont l'espoir a été évoqué par le Premier Ministre.

Au regard de ces éléments et des tendances actuellement observées, la rentrée de septembre 2021 est à ce stade prévue en code vert pour l'ESADR, c'est-à-dire dans des conditions d'organisation totalement identiques à celles que nous connaissions avant l'apparition du coronavirus. Les seules normes applicables qui devraient *a priori* être maintenues sont les recommandations en matière de ventilation des locaux (circulaire 8077 du 30 avril dernier) et d'hygiène individuelle (lavage/désinfection régulière des mains, etc.).

Cette décision devra toutefois être confirmée dans la deuxième moitié du mois d'août, en fonction de l'évolution de la situation. En effet, s'ils sont optimistes quant à la dynamique en cours en Belgique, les experts mandatés par le Gouvernement fédéral restent attentifs au développement potentiel de nouveaux variants plus contagieux, qui circuleront probablement davantage durant les vacances d'été. Même si le pourcentage de personnes complètement vaccinées d'ici là devrait constituer un rempart efficace, il ne peut être totalement exclu que les experts préconisent le maintien de quelques règles de prudence si certains indicateurs devaient repartir à la hausse dans les semaines à venir.

Des rencontres avec ces experts, avec mes collègues des autres Communautés et avec les acteurs institutionnels de l'ESADR seront tenues durant la semaine du 16 août afin d'évaluer la situation. Je vous communiquerai toute information complémentaire utile aux alentours du 20 août.

Dans l'attente, je vous remercie encore une fois pour le professionnalisme, la créativité et l'adaptabilité dont vous avez fait preuve tout au long d'une année

extrêmement éprouvante à tous les niveaux. Je remercie également l'ensemble de vos personnels, toutes catégories confondues, qui ont dû composer avec des contraintes très lourdes pour continuer à faire leur métier et à faire vivre leur passion auprès de leurs élèves. Plus que jamais, je tiens à vous témoigner toute mon admiration et ma gratitude.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Caroline DESIR**